



ÉTATS GÉNÉRAUX DES SERVICES PUBLICS TERRITORIAUX

Du local au national, une seule bataille

Après le plan d'austérité de François Bayrou et ses 43,8 milliards d'euros d'économies imposées à la fonction publique, le gouvernement Lecornu II, poursuit la même politique : celle de l'austérité permanente et du mépris pour le service public.

Emmanuel Macron, fidèle à lui-même, a une fois de plus tourné le dos à la démocratie : au lieu d'écouter le pays, il a choisi de nommer un Premier ministre issu de sa propre majorité, ignorant le message des urnes, la colère sociale et la demande de changement portée par le monde du travail.

Ce manque de sérieux démocratique s'accompagne d'un cynisme politique assumé. La réforme des retraites n'est pas abrogée, seulement suspendue. Et pendant que le gouvernement fait mine d'ouvrir la discussion, il met sur la table la retraite par capitalisation, un pas de plus vers la financiarisation de nos droits sociaux.

Le budget 2026 s'annonce comme une véritable attaque contre les travailleurs et les fonctionnaires : gel du point d'indice, suppressions massives de postes, asphyxie des collectivités locales. Et ceux qui n'ont pas voté la censure de ce gouvernement portent une lourde responsabilité : ils ont choisi de trahir le monde du travail en maintenant au pouvoir ceux qui l'étranglent.

Face à cette politique autoritaire et antisociale, nos États généraux des services publics territoriaux prennent tout leur sens. Partout, il faut s'organiser, débattre, construire nos cahiers revendicatifs locaux : salaires, effectifs, conditions de travail, reconnaissance de la pénibilité, moyens pour les services publics. Ces cahiers sont bien plus qu'un inventaire de revendications : ce sont des outils de démocratie réelle, portés par celles et ceux qui font vivre le service public au quotidien.

Et alors que les élections municipales approchent, c'est le moment d'aller à la rencontre des futurs candidats et candidates pour leur rappeler que la démocratie ne se

joue pas dans les salons ministériels mais dans les territoires, avec les citoyennes et les citoyens (deux modèles de lettre sont mis à la disposition des syndicats). Nous, agents territoriaux, sommes des fonctionnaires citoyens : nous servons l'intérêt général et nous portons une autre conception de la démocratie, fondée sur l'écoute, la justice sociale et la proximité.

Les États généraux ne sont pas un simple débat : ce sont un acte de résistance et de reconstruction démocratique. Du local au national, une seule bataille : celle d'un service public renforcé, financé, au service de toutes et tous !

FOCUS LOCAL

Syndicat CGT des territoriaux de La Rochelle

Travail sur le thème 4 du cahier d'expressions et de revendications : Conditions de travail

Constat : Lors d'une visite du service parking et stationnement, notre syndicat est allé à la rencontre des agents. Ils ont exprimé une revendication forte : la reconnaissance de la pénibilité de leurs conditions de travail, notamment liée au travail de nuit et au travail en 3x8.

Aujourd'hui, cette pénibilité est partiellement prise en compte par l'octroi de jours de sujétions particulières, qui permettent aux agents de travailler moins dans l'année. Mais à l'échelle de leur carrière entière, rien n'est prévu. Leurs années de travail de nuit ou en horaires décalés ne leur ouvrent aucun droit spécifique.

Revendications : Le passage de ces agents en catégorie active, afin que la pénibilité de leur métier soit reconnue pleinement, y compris dans leur déroulement de carrière et leurs droits à la retraite.

Actions proposées par le syndicat :

- Interpeller la collectivité sur la pénibilité du travail de nuit et du 3x8, et les conséquences sur la santé des agents afin qu'elle relaie elle-même cette revendication au niveau national. (ce sujet fera l'objet d'une de nos questions en F3SCT)

- Interpeller la Fédération CGT des services publics pour qu'un travail s'engage au niveau national sur l'intégration de ces métiers en catégorie active.

Ce focus illustre l'esprit des États généraux des services publics territoriaux : partir de la réalité vécue par les agents, construire un cahier revendicatif local, et l'articuler au niveau fédéral et national pour obtenir des avancées collectives.

La situation des agents du service parking et stationnement de La Rochelle n'est pas isolée. Partout en France, des milliers d'agents territoriaux travaillent en horaires décalés, de nuit, en 3x8, exposés à des contraintes physiques et psychologiques fortes.

Aujourd'hui, cette pénibilité est souvent reconnue uniquement par quelques compensations locales (jours de sujétions particulières, primes), mais elle n'ouvre aucun droit réel sur la carrière et la retraite

Cette réalité appelle une réponse nationale :

- Élargir la catégorie active à tous les métiers territoriaux marqués par une pénibilité structurelle (travail de nuit, 3x8, exposition aux risques physiques ou psychosociaux).
- Revendiquer, dans le cadre des États généraux, une réforme nationale de la reconnaissance de la pénibilité, portée par la Fédération et l'ensemble des syndicats territoriaux.

LA PAROLE À

La CSD d'Ile et Vilaine (35)

Les camarades de la CSD 35 ont organisé le 23 mai une initiative liée aux États généraux des services publics territoriaux. Cet événement, a bénéficié de l'implication de l'UD 35 et a rassemblé agent.es, syndiqués et élu.es pour débattre et défendre l'avenir du service public territorial, alors que les menaces de coupes budgétaires et de réformes structurelles continuent de peser lourdement sur les missions et les conditions de travail des agent.es. La journée a été marquée par une série d'ateliers participatifs, de débats nourris et de témoignages poignants d'agent.es venus de toute la région. Ces ateliers, véritables laboratoires d'idées, ont permis aux participant.es de partager leurs expériences de terrain, d'identifier les difficultés rencontrées au quotidien et de formuler ensemble des propositions concrètes pour refonder le service public territorial.

L'accent a été mis sur la nécessité de reconstruire un service public de proximité, capable de répondre efficacement aux défis sociaux et écologiques du XXI^e siècle. Cette rencontre a mis en lumière l'importance d'un service public accessible à toutes et tous, garant de l'égalité des territoires et moteur de justice sociale.

À partir du cahier de revendications préparé par les syndicats, les intervenant.es ont confronté leurs analyses sur la nécessité de refonder le service public autour de la proximité, de l'égalité et de la reconnaissance des agent.es. Les échanges ont souligné l'urgence de revaloriser les métiers, de garantir l'accès pour toutes et tous aux services publics et de renforcer le contrôle démocratique sur les choix budgétaire.

[voir le compte rendu complet dans le Guide n° 935 de juin 2025]

LA PAROLE À

La CSD de l'Hérault (34)

Vous trouverez ci-dessous le compte rendu des débats que nous avons eus lors de l'AG du 19 juin 2025 (syndicat CAHM, Communes adhérentes, SICTOM Pézenas Agde : 12 personnes présentes). Mais avant cela, il me semble important de vous expliquer la démarche que j'ai proposée en début de réunion, ainsi que les résultats qu'elle a donnés.

La démarche: En amont de la réunion, j'ai préparé des fiches reprenant les 17 thèmes proposés par la Fédération. Chaque camarade a reçu une pile de fiches correspondant à l'ensemble des thèmes.

Je leur ai demandé de choisir 4 thèmes parmi les 17, ceux qui leur semblaient les plus importants, et de les classer par ordre de priorité.

Les résultats m'ont surpris, et c'est pourquoi je souhaite attirer votre attention dessus.

11 thèmes ont été choisis, certains par une seule personne, d'autres par plusieurs.

Les thèmes 12 à 17 n'ont été sélectionnés par personne. (Vous trouverez en PJ le tableau récapitulatif des choix.)

Pour déterminer les thèmes abordés ce jour-là, j'ai simplement retenu ceux qui avaient recueilli le plus de voix.

Et je ne m'attendais pas à de tels résultats :

1. Conditions de travail : 10 voix
2. Temps de travail : 7 voix
3. Santé au travail : 7 voix
4. Salaire et traitement : 6 voix

En clair, tout ce qui concerne directement les conditions de travail a recueilli 24 voix au total, arrivant ainsi en tête devant tous les autres thèmes.

Je suis peut-être un peu naïf, mais je ne m'y attendais vraiment pas.

Si j'avais choisi les thèmes à leur place, j'aurais sûrement retenu « salaire », « retraite », « déroulement de carrière » et « renforcer le statut »...

Et je me serais complètement trompé. Je tenais à souligner ce point.



En ce qui concerne les débats :

Thème 4 – Conditions de travail

- Les horaires particuliers (grands coupés, annualisation) ont été évoqués : ils allongent l'amplitude journalière, provoquent une surcharge de travail à certaines périodes et rendent les plannings instables.
 - Cela complique fortement l'articulation entre vie privée et vie professionnelle.
 - Le comptage des heures réalisées est également difficile pour certains agents, ce qui crée un sentiment de se faire avoir, fondé ou non.
 - Les congés imposés (ex. Noël et jour de l'an) aggravent cette situation.
 - Les relations avec les enfants, les parents et les usagers sont devenues plus tendues.
 - Les locaux sont souvent inadaptés, notamment en période de canicule : pas de climatisation, accueil dégradé.
 - Le non-aménagement des horaires en cas de fortes chaleurs est un problème récurrent dans de nombreux services.
 - Les EPI et le matériel mis à disposition sont souvent inadaptés.
 - Les Camarades regrettent que le dernier décret sorti en la matière ne soit pas allé plus loin.
 - Les départs en retraite non remplacés accentuent la charge de travail.
 - L'attractivité de la FPT est un vrai problème, avec des difficultés de recrutement y compris en période estivale, dues aux salaires trop bas.
 - Les camarades déplorent le manque d'écoute de la hiérarchie sur le choix du matériel, seul l'aspect budgétaire semblant compter.
 - La masse salariale est clairement identifiée comme la variable d'ajustement budgétaire.
 - La contractualisation dégrade par ricochet encore davantage les conditions de travail.
- Phrase marquante de fin de débat :
- « Les agents ont le sens du service public, par contre les élus pas du tout. »

Thème 5 – Temps de travail

- La loi de transformation de la fonction publique a causé de nombreux dégâts :
 - o Perte de jours de congé
 - o Très peu de sujétions spécifiques prises en compte pour réduire le temps de travail annuel
 - o Renforcement de la flexibilité imposée avec l'objectif des 1607 heures
- Un débat a eu lieu sur la semaine de 4 jours :
 - o Les « pour » y voient un gain de temps et de confort
 - o Les « contre » redoutent une flexibilité accrue et une intensification des rythmes

- L'annualisation est vue par les employeurs comme un outil de flexibilité.
- Tout le monde est favorable à une réduction du temps de travail, mais un pessimisme généralisé règne quant à la possibilité d'y parvenir, au niveau local comme national.

Thème 6 – Santé au travail

- On passe plus de temps au travail qu'en famille, mais il devient de plus en plus difficile d'exercer sereinement ses missions.
 - Les méthodes de management agressif provoquent un mal-être, voire des arrêts maladie.
 - Le mandat en F3SCT est difficile : on oppose souvent les coûts à la réglementation.
 - Les cellules de lutte contre le harcèlement mises en place en interne ne fonctionnent pas.
 - Il faut réhumaniser les services RH, qui manquent trop souvent de bienveillance, tout comme l'encadrement.
 - Il n'existe aucun accompagnement tout au long de la carrière afin de faciliter d'éventuel reclassement reclassement.
 - Le jour de carence et la rémunération à 90 % en arrêt maladie sont vécus comme une injustice.
 - Le service public glisse vers une logique de profit, ce qui accentue la souffrance au travail.
- Thème 3 – Salaire, traitement et pension
- Même si ce thème est arrivé en 4e position, peu de débat a eu lieu.

Voici ce qui a été retenu :

- Forte inflation, mais salaires stagnants
- Urgence à augmenter le point d'indice
- Les primes doivent être intégrées au calcul de la retraite
- Il faut indexer les grilles sur l'inflation.

Les États généraux ne sont pas une consultation formelle : c'est la construction, par la base, d'un rapport de force national. À nous, syndicats territoriaux, de transformer la colère et les attentes locales en conquêtes sociales durables !



fédération
des services
publics

la
cgt

FIER·ES
DE TRAVAILLER POUR
LE SERVICE PUBLIC TERRITORIAL !

CONSEIL
DÉPARTEMENTAL

6€

UN POINT
C'EST TOUT !

États Généraux
des Services publics
territoriaux

Mairie

**Prenons
la parole !**